

Conception architecturale du secteur

Autor(en): **Duret, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **89 (1963)**

Heft 6: **Exposition nationale, Lausanne 1964, fascicule no 1**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-66306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conception architecturale du secteur

par J. DURET, architecte, chef d'équipe

« Les moyens de transports groupés dans le secteur des Communications et des Transports forment une famille ; leurs clients dans la vie professionnelle sont identiques avec les quinze millions de visiteurs attendus à l'Exposition nationale. »

Cette notion de base s'est concrétisée spontanément par une place spacieuse : l'île de regroupement. Ce point de départ du parti architectural permet la composition autour de l'espace central — et selon une trame orthogonale — des éléments cellulaires types, dont les dimensions étaient simultanément étudiées pour remplir leur rôle de contenant avec tous les impératifs qu'il comporte et que nous examinerons plus loin. Pour notre part était également définie, pour l'expression d'ensemble de l'Exposition, une dominante générale horizontale et un aspect très homogène. Un large plan d'eau dans cet espace central pouvait mieux que toute autre matière, accentuer cette ligne dominante exprimant le calme. Des passerelles reliant cette place aux divers groupes de cellules abritant chacun des moyens de communications et transports (les sections) devenaient donc nécessaires, leur accès se faisant uniquement depuis la place. Chaque visiteur se trouve ainsi placé devant chacun de ces moyens, et les possibilités offertes à son choix, en fonction de ses besoins et de ses exigences, expriment bien le thème du secteur : un service de tous pour chacun.

Il devenait dès lors nécessaire pour mieux exprimer encore cette idée maîtresse de happer en quelque sorte le visiteur depuis la circulation générale de l'Exposition, pour le placer sans aucun effort de sa part au centre de la place sous la coupole de la coordination, véritable centre de gravité du secteur. Un tapis mécanique (le plus long d'Europe), doublé par un large passage pour les piétons, conduira le visiteur depuis le portique, passerelle formant façade du secteur, sur la circulation générale de l'Exposition jusqu'à la coupole centrale du secteur. Un portique ceinturant la place de regroupement abritera la circulation du public de section à section en cas de mauvais temps et, enfin, le chemin de retour au niveau du plan d'eau invitera à la flânerie après la visite.

L'élément cellulaire type devait, par ses dimensions, sa forme et ses matériaux, accuser le caractère particulier des objectifs qui lui étaient assignés : outre le respect d'une horizontalité d'ensemble, nous avons voulu amener le visiteur à garder le souvenir d'une atmosphère plutôt que de formes ; donc élimination de toute « acrobatie » technique, afin qu'il puisse se concentrer sur le « contenant », raison même d'être de l'Exposition.

La coordination modulaire et dimensionnelle des éléments constitutifs de la cellule, la recherche du matériau qui convenait le mieux pour ses qualités techniques intrinsèques, sa présentation et sa valeur « thème », pour chacun de ces éléments, le caractère d'additivité porté au maximum de son pouvoir d'adaptation aux besoins particuliers de chaque section ou exposant, sans porter atteinte à l'unité générale du secteur, telles sont les contraintes externes dont nous nous sommes particulièrement préoccupés.

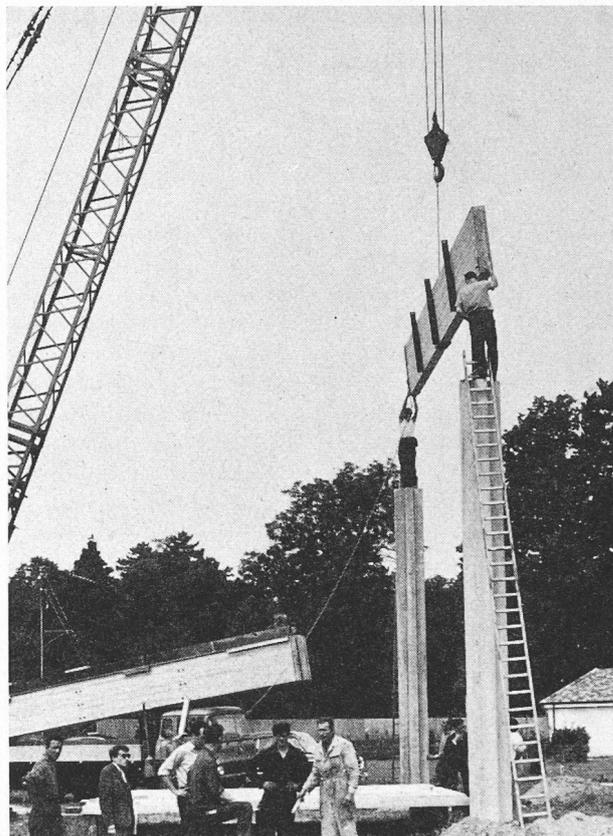


Fig. 16 et 16 bis. — Montage du prototype de structure. Poutres en bois collé sur poteaux en béton.

